Novembre 2022

TEULAT PUGNÈRES

LE TRAIT D'UNION

Participons tous à l'enquête publique sur l'autoroute prévue par le code de l'environnement ou enquête environnementale du 28 novembre 2022 au 11 janvier 2023.

« Lorsque certains plans, programmes ou projets (d'aménagements, d'ouvrages, de travaux...) sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, en raison de leurs caractéristiques et de leurs impacts potentiels, la loi impose que soit réalisée une enquête publique préalablement à leur autorisation, leur adoption ou leur approbation.
Cette enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, et de recueillir l'avis du public sur l'autoroute afin de permettre à la personne publique de disposer des éléments nécessaires à son information pour décider de l'opportunité de leur réalisation ». Code de l'environnement.

Venez nombreux à l'enquête publique sur l'A69 :

- En posant concrètement vos questions/vos interrogations
- En notant les incohérences environnementales et agricoles
- En disant OUI à un territoire et une biodiversité préservés

SOMMAIRE

Mot du Maire et Zoom .....p 2
Village au quotidien.....p 3
Vos prochains rendez-vous.....p 4
Zoom arrière.....p 4

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,
Voici un numéro consacré à l'actualité de l'autoroute et à la fibre. L'un comme l'autre, nous ne l'avons pas choisi. Dans le cadre de l'A69, il est clair que non ! Nous accueillerons le 17 novembre Atosca, le concessionnaire, pour répondre à vos questions. L'équipe municipale restera à votre service également avant et après pour donner les éléments en sa possession. Enfin, l'enquête publique sur l'autorisation environnementale aura lieu du 28 novembre 2022 jusqu'au 11 janvier 2023, ce qui laisse le temps à tout le monde de participer sous format numérique et/ou registre en mairie. **Si nous ne voulons pas voir Teulat ni notre territoire disparaitre sous le bitume, participons**. Exprimons nos réserves et nos questions.
Quant à la fibre, elle arrive début 2023. Par contre, ce n'est pas la mairie qui a demandé son déploiement **aérien** mais bel et bien le département du Tarn et lui seul. Il finance la totalité de l'opération mais pas en enterré donc cela veut dire des poteaux !
A lire sur ce bulletin.

A69

Le projet sur les communes de :
Bannières, Bourg-Saint-Bernard, Francarville, Montcabrier et Teulat

RÉUNION D'INFORMATIONS

À l'attention des habitants des communes de : Bannières, Bourg-Saint-Bernard, Francarville, Montcabrier et Teulat

Jeudi 17 novembre à 19h

Salle des fêtes de Teulat

Depuis quelques mois, le concessionnaire ATOSCA et le Groupement Conception-Construction approfondissent les études de l'autoroute A69. Les élus des communes concernées ont été rencontrés dans le but de travailler ensemble afin que l'autoroute A69 soit la plus respectueuse possible du territoire qu'elle va desservir.

En tant qu'habitants de Bannières, Bourg-Saint-Bernard, Francarville, Montcabrier et Teulat, vous êtes concernés par le projet.

Cette réunion d'informations publique est l'occasion pour les équipes d'ATOSCA de répondre aux questions que vous vous posez. Chacun pourra connaître précisément où passe le projet et quels sont les aménagements prévus (rétablissement des voiries, bassins, protections paysagères et phoniques, plantations...), dont certains d'entre eux ont été concertés avec vos élus, afin d'insérer durablement cette voie rapide dans le territoire.

Le Zoom sur ...

Déploiement de la fibre

La mairie a été contactée en octobre dernier par SFR et ses sous-traitants, chargés par le Département d'installer la fibre dans tout le Tarn d'ici la fin de l'année 2023. Les élus du département ayant voté pour le déploiement du réseau en aérien au lieu d'en souterrain, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir qu'il est prévu d'implanter près de 170 nouveaux poteaux sur le village. En effet, le réseau de fibre ne pourra pas toujours passer par les poteaux existants, notamment s'ils ne sont pas implantés sur le domaine public ou qu'il ne s'agit pas de poteau pour la basse tension.

Nous sommes bien conscients que cela va défigurer nos beaux paysages et avons demandé des RDV sur place avant de délivrer les autorisations de travaux (en cours). Les travaux auraient lieu en janvier 2023 pour quelques semaines et chacun pourrait ensuite appeler l'opérateur de son choix (pas forcément SFR) pour demander son raccordement entre la chambre située au pied du poteau et son habitation.

Vous avez du remarquer des petits piquets avec des marquages le long des routes : ce sont les emplacements potentiels des futurs poteaux. Sachez que ceux-ci, s'ils vous gênent, peuvent être déplacés par vos soins dans un rayon de 5m maximum, tant qu'ils restent sur le domaine public. Chacun peut demander l'enfouissement de la ligne devant sa vue... mais à ses frais. Attention, si vous habitez au bout d'un chemin communal, vous devez faire la demande auprès de SFR pour avoir vos poteaux (si vous voulez être raccordé), sinon cela peut représenter une moins-value à la vente de votre maison.

Nous sommes pleinement mobilisés sur ce dossier problématique. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute difficulté.

Assainissement Collectif : 1 an de facture

Pour les personnes concernées par le zonage de l'assainissement collectif, vous venez de recevoir la redevance annuelle d'utilisation du service en fonction de votre consommation d'eau de juillet 2021 à juillet 2022. Cette facturation sera désormais annuelle.

Sècheresse/catastrophe naturelle : Suite à de nombreuses fissures apparues ces derniers mois sur les maisons et terrasses du village, la mairie a fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. La décision de reconnaître ou pas Teulat en catastrophe naturelle sera prise dans une commission interministérielle qui devrait se dérouler au premier trimestre 2023. La préfecture demande à la mairie de constituer un registre avec les habitations concernées, les coordonnées des habitants et des photos, pour mesurer l'ampleur des dégâts. N'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès du secrétariat. Si la demande est accordée, la mairie pourra alors vous délivrer un document qui pourra faciliter la prise en charge des réparations par votre assureur. En attendant, vous devez lui déclarer votre sinistre.

Projet de création d'une épicerie participative

Le 19 octobre dernier, nous avons reçu l'association « bouge ton coq » à la mairie et une quarantaine d'habitants étaient là. L'association aide financièrement et via un logiciel national les communes rurales en France pour créer une épicerie participative à leur image.

Un groupe de bénévoles va maintenant travailler avec les producteurs en vue de monter cette épicerie. Tu veux participer en donnant 2 heures par mois ? Contacte la mairie. 50 épiceries ont vu ainsi le jour en 2020.2021 et nous faisons partie des 50 prochaines. A suivre.

Naissances 2021

- Théo DEGAS né le 26 mai 2021
- Axel ASSIER né le 20 octobre 2021
- Hugo Pontier Gobin né le 29 octobre 2021
- Auguste MORIN né le 12 décembre 2021

Naissances 2022

* Elio PERIGOT né le 01 avril 2022
* Marius DE ALPHONSO né le 12 avril 2022
* Sahona MONNEREAU née le 27 avril 2022
* Danie DE VILLIERS née le 20 octobre 2022

Et l'année n'est pas finie ...

Course La Teulatoise

Samedi 19 novembre à 15h

Départ de la salle des fêtes de cette quatrième édition. Des produits du terroir seront offerts aux 200 1ers inscrits et une bière pour les coureurs majeurs.

Venez nombreux !

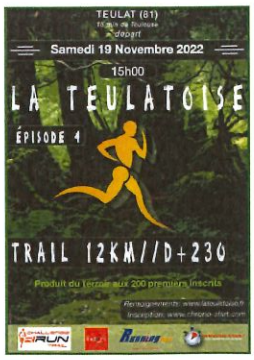

Vos prochains rendez-vous...

- Le vendredi 11 novembre à 11h 30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la municipalité
- Le jeudi 17 novembre à 19h à la salle des fêtes : Réunion d'Atosca sur le projet autoroutier
- Samedi 19 novembre à 15h : Course la Teulatoise
- Vendredi 25 novembre en soirée : tournoi de belote à la salle des fêtes
- **Du Lundi 28 novembre 2022 au Mercredi 11 janvier 2023 : Enquête publique sur l'autorisation environnementale dans le cadre du projet de l'A 69 :**

° L'intégralité du dossier de l'enquête sera disponible en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat (tous les jours sauf le mercredi, samedi et dimanche)

° L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet du T

ZOOM ARRIERE + LES PERMANENCES DE L'ENQUETE PUBLIQUE

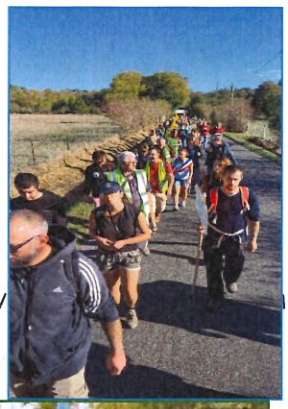

LA GRANDE MARCHE : Ils l'ont fait et ont marché le long des 54 kms depuis Verfeil jusqu'à Castres. 4 jours pour manifester devant ce projet climaticide et expropriant tant de ter-res.

arn (www.tarn.gouv.fr) en activ ttps
autoroutiere-castres-toulouse

Le label d'écocert des trois carottes : Remise du diplôme des 3 carottes pour l'excellente cuisine de notre école.

Bravo à Delphine et Josiane !

Les permanences des commissaires enquêteurs :

A la sous préfecture de Castres :

- Lundi 28 novembre de 9h à 12h
- Jeudi 8 décembre de 16h à 19h
- Samedi 17 décembre de 9h30 à 12h30
- Mercredi 28 décembre de 14h à 17h
- Mardi 10 janvier 2023 de 14h à 17h

A la mairie de Verfeil :

- Vendredi 2 décembre de 9h à 12h
- Mercredi 14 décembre de 9h à 12h
- Jeudi 5 janvier de 16h à 19h

A la mairie de Cuq Toulza :

- Vendredi 2 décembre de 14h30 à 17h30
- Mercredi 14 décembre de 9h à 12h
- Jeudi 5 janvier 2023 de 9h à 12h

A la mairie de Puylaurens :

- Jeudi 1er décembre de 14h30 à 17h30
- Lundi 12 décembre de 9h à 12h
- Jeudi 29 décembre de 16h à 19h